

F9DI 6 @EI 9 : F5B75 =G9

ì ì ì ì

89D5FH9A9BH89 J5I 7 @ G9

ì ì ì ì

AUj]Y X~~B~~J = BCB

ì ì ì ì

8 =F97H=CB 89G5 : : 5 =F9G

>I F =E I 9G9H89G5 GG9A6 @9G

9LHF5 =H

8I F9; =GHF9 89G89 @69F5H=CBG

8I 7CBG9 =@AI B=7 =D5 @

ì ì ì ì

GfUbW di V]ei Y Xi . && : vJF =9F &\$&)

ì ì ì ì

**ETAIENT PRESENT(E)S :**

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, Mme Martine BAREL, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

**ETAIENT REPRESENTE(E)S :**

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD  
M. Eric DESHAYES par M. Fabrice TOCABENS  
M. Cyril BEYNET par Mme Zinèbe HADDAOUI  
Mme Sylvie MAZZITELLI par Mme Isabelle LABROT  
M. Bernard HOKMAYAN par M. Marc SIMELIERE  
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS  
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture  
084-218400075-20250222-lmc1X010001c9fe-DE  
Date de télétransmission : 24/02/2025  
Date de réception préfecture : 24/02/2025

AR préfecture :  
Date de télétransmission :  
Date de réception en préfecture :



## CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2025

### 31

#### **ATTRACTIVITE : Marché d'Intérêt National - Adoption du protocole d'accord relatif à la fin anticipée de la concession pour la construction et l'exploitation du Marché d'Intérêt National avec la Société d'Economie Mixte pour la construction et l'exploitation du MIN** **M. PEYRE**

**Mes chères Collègues, mes chers Collègues,**

Par délibération n°10 en date du 21 décembre 2024, le conseil municipal a validé le principe de résiliation de la concession actuelle sur le Marché d'Intérêt National (MIN) avec la Société d'économie mixte pour la construction et l'exploitation du MIN (SMINA) pour motif d'intérêt général.

Il convient désormais de valider le protocole d'accord relatif à la fin anticipée de la concession pour la construction et l'exploitation du MIN qui définit les conditions juridiques, techniques et financières de la cessation de la concession.

L'inventaire des biens de retour à la Ville à l'issue du contrat est déterminé dans l'annexe 2-a dudit protocole.

La liste des contrats d'occupation du domaine public qui seront repris par la Ville est détaillée au sein de l'annexe 4 et sera actualisée pour toute nouvelle occupation consentie jusqu'à l'échéance dudit protocole.

Les parties conviennent que la Ville devra indemniser la SMINA pour un montant prévisionnel total de 1 576 473 euros. Ce montant pourra être révisé sous réserve des évolutions à venir entre la signature du présent protocole et la date de résiliation de la concession.

Le montant définitif sera établi sur la base des comptes du concessionnaire arrêtés au 31 décembre 2025 et certifiés par le commissaire aux comptes.

Enfin, il est établi que le contrat actuel arrive à son terme à la date d'entrée en vigueur de la future délégation de service public qui sera fixée au plus tôt au 1er janvier 2026.

**Vu le code général des collectivités territoriales** et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu le projet de protocole d'accord relatif à la fin anticipée de la concession pour la construction et l'exploitation du MIN d'Avignon,

**Considérant l'avis favorable de la ou des :**

Commission Administration générale, finances et personnel

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** le protocole d'accord relatif à la fin anticipée de la concession pour la construction et l'exploitation du MIN d'Avignon avec la Société d'Economie Mixte pour la construction et l'exploitation du MIN d'Avignon (SMINA) dont le siège se situe 135 avenue Pierre Semard Bâtiment H1 84000 Avignon

- **AUTORISE** l'adjoint délégué à signer le protocole et tout document à intervenir

**ADOpte**

Mme Cécile HELLE, Mme Laurence LEFEVRE, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Kader BELHADJ, M. Loïc QUENNESSON, M. Christian ROCCI, M. Paul RUAT, M. Jean-Pierre CERVANTES quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Maire  
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance  
Mme Marie-Anne BERTRAND

**PARVENU A LA PREFECTURE LE 24/02/2025**  
**ACTE PUBLIE LE 12/03/2025**

AR préfecture :  
Date de télétransmission :  
Date de réception en préfecture :